

Note explicative

Deux corrections sur la page de garde justifient le dépôt du *Corrigendum* en annexe. Toutes les deux se rapportent au numéro de l'affaire repris respectivement en bas de la page à gauche et en haut de la page à droite.

Les corrections effectuées, nous vous prions de prendre en compte le présent *Corrigendum*.

Bien cordialement.

Godefroid Bokolombe